

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

315

DQ9

Québec, le 25 février 2015

Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour 6211-19-021

Monsieur Richard Brosseau Directeur Affaires publiques et relations avec les communautés Stolt LNGaz Inc. 550, Sherbrooke Ouest, bureau 510, Tour Est Montréal (Québec) H3A 1B9

Objet : Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz

naturel à Bécancour

Questions complémentaires du 25 février 2015 (DQ9, nºs 7 à 18)

Monsieur,

En référence au mandat en cours, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir de l'information complémentaire.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles les réponses seraient attendues d'ici le 2 mars prochain compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la réalisation de ses travaux et de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 9 mars prochain à Bécancour.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6 Téléphone: 418 643-7447 (sans frais): 1 800 463-4732 Télécopieur: 418 643-9474 communication@bape.gouv.qc.ca www.bape.gouv.qc.ca

Questions complémentaires du 25 février 2015 adressées au Promoteur (DQ9, nos 7 à 18)

Question 7

Dans un document visant à apporter des réponses aux questions posées lors de l'audience du 9 et du 10 février dernier, vous mentionnez que la conception finale des fondations du réservoir de GNL sera réalisée à l'étape de l'ingénierie détaillée (DA7, p. 4). Préliminairement, vous avez néanmoins prévu que les fondations seraient constituées d'une dalle sur sol compacté et de pieux enfoncés jusqu'au roc (PR3.4, p. 15). D'autres forages géotechniques pourraient toutefois être requis pour finaliser la conception (M^{me} Lina Lachapelle, DT3, p. 13). Les tests qui ont été faits sur le terrain n'ont pas nécessairement été faits sous le réservoir, ils peuvent avoir été faits ailleurs sur le terrain (M. Richard Brosseau, DT3, p. 59)

- a) Au moment de l'ingénierie détaillée, notamment suite à la réalisation de nouveaux forages géotechniques, serait-il possible que vous soyez appelés à changer l'emplacement du réservoir à l'intérieur du site actuel ? Dans l'affirmative, y aurait-il lieu de revoir l'évaluation des risques technologiques, notamment au niveau des effets dominos ?
- b. Veuillez préciser à quel moment l'étude géotechnique des fondations du réservoir sera disponible et la déposer à la commission dès que possible.

Question 8

Dans le scénario normalisé d'une rupture du pipeline vers la jetée, l'hypothèse formulée tient compte de la fermeture du pipeline aux deux extrémités au maximum une minute après la rupture. Il n'est pas clair, au deuxième paragraphe de la page 8-34 de l'étude d'impact, si ce sont des mécanismes automatiques ou un opérateur (à la station de chargement ou la salle de contrôle) ou une combinaison des deux qui activeront le mécanisme permettant d'arrêter l'alimentation du pipeline à l'intérieur du délai de 1 minute. Donner le plus de précisions possibles sur ce point.

Question 9

La compagnie Stolt-Nielsen et ses sociétés affiliées dont Stolt LNGaz se sont-elles dotées de politiques d'entreprise en matière de santé, sécurité, environnement et développement durable ainsi qu'en matière de reddition de comptes concernant leurs projets de développement et leurs opérations ? La compagnie est-elle membre du Global Reporting Initiative (GRI) ?

Question 10.

Lors de l'audience publique, il a été indiqué qu'un comité de suivi serait mis en place (DT2, p. 99 ; DT3, p. 34). Préciser le rôle, la composition et le fonctionnement de ce comité.

Question 11

L'étude d'impact indique qu'un suivi sonore serait réalisé durant la première année d'exploitation de l'usine de liquéfaction (PR3.1, p. 9-5). Veuillez confirmer que les valeurs guides de la Note d'instruction 98-01 sur le bruit du MDDELCC seraient utilisées pour ce suivi. Ces valeurs seraient-elles également utilisées pour le bruit provenant d'un méthanier à la jetée ?

Question 12

Le tableau 7.7 Rev01 de l'addenda A présente, pour les différents points de mesure, les niveaux sonores moyens sur 1 heure durant l'exploitation de l'usine de liquéfaction en appliquant un terme correctif (PR3.3, p. 43). Les niveaux sonores calculés incluent-il le bruit d'un méthanier à la jetée ?

Question 13

Le tableau Add-B1 de l'addenda B présente les niveaux sonores LAeq 8h calculés pour la période de 23 h à 7 h (PR5.1, p. 27). Le chargement du méthanier serait-il effectué durant cette période ? Si oui, les niveaux sonores calculés dans ce tableau incluent-ils le bruit d'un méthanier ?

Question 14

Lors de l'audience publique, il a été indiqué qu'un silencieux pourrait être mis en place sur la génératrice du méthanier (DT3, p. 29). Veuillez préciser vos intentions à ce sujet et expliquer en quoi consisterait ce silencieux ? Est-ce que d'autres mesures de réduction à la source pourraient être envisagées et quelle serait leur efficacité ?

Question 15

L'étude des risques technologiques associés au transport maritime du GNL est présentement en cours de réalisation et devrait être déposée à la commission d'enquête avant la fin de ses travaux pour qu'elle puisse en tenir compte dans son rapport. Dans le cadre de l'évaluation des scénarios d'accidents, vous évaluerez les distances maximales auxquelles les radiations thermiques résultant d'un accident pourraient être ressenties (DT3, p. 41).

Veuillez présenter ces évaluations pour un niveau de radiations thermiques de 3 kW/m2 (en plus des autres niveaux habituels de radiations thermiques).

Veuillez également identifier, s'il y a lieu, les éléments sensibles du milieu bâti (résidences, campings, garderies, écoles, églises, hôpitaux, auberges, etc.) qui pourraient se retrouver à l'intérieur d'un seuil de radiations thermiques de 1,6 kW/m2 dans le cas où un accident aurait lieu dans le chenal en face de la municipalité de Champlain.

(À déposer dès que possible, avec l'étude de risques ci-haut mentionnée).

Question 16

En page 29 de l'Analyse de cycle de vie (DA6), vous présentez, au tableau 3-3, une évaluation qualitative des données de GHGenius. Veuillez nous indiquer qui a réalisé cette évaluation.

Question 17

Dans le tableau 5-1 de l'Analyse de cycle de vie (DA6), vous présentez les résultats de l'analyse de sensibilité sur les facteurs de PRP. Veuillez nous donner les valeurs du tableau avec une décimale afin de mieux illustrer les différences entre les deux séries de facteurs.

Question 18

Dans le tableau 5-3 de l'Analyse cycle de vie (DA6), vous présentez une analyse de sensibilité sur l'approvisionnement en gaz naturel. Veuillez préciser quelle est la différence entre la notion « d'approvisionnement » du tableau 5-3 et la notion « d'acquisition des matières premières et prétraitement » présentée aux tableaux 4-2 et 4-3.